

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune **BOURBONNE LES BAINS**

DEPARTEMENT
Haute-Marne

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

- en exercice	19
- présents	16
- votants	19
- absents	3

Du 14 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf le jeudi 14 mars à 20h30

Le Conseil Municipal de la commune de BOURBONNE LES BAINS

Étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. André NOIROT, Maire

OBJET

Renouvellement du marché des assurances

Étaient présents : André NOIROT, Elie PERRIOT, Emilie BEAU, Christian TROISGROS, Marie-France MERCIER, Christiane GOURLOT, Patrick BREYER, Bernadette CARBILLET, Jean-Marie DENIS, Antoine AARNINK, Catherine THIVET, Olivier LADRANGE, Delphine ANDRÉ, Lydia HUGUENOT, Damien CORNU, Dominique RICHARD BRICE

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 21 mars 2019 et que la convocation du Conseil avait été faite le 08 mars 2019

Procuration(s) : Amélie MOLTER à Marie-France MERCIER, Jean-Marie HUGUENIN à Olivier LADRANGE, Ludivine PERRIN DEROCHÉ à Lydia HUGUENOT

Était(ent) absent(s) excusé(s) : Amélie MOLTER, Jean-Marie HUGUENIN, Ludivine PERRIN DEROCHÉ

Un scrutin a eu lieu, Mme Catherine THIVET a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Monsieur le Maire expose que les contrats d'assurance hors risques statutaires, arrivent à échéance le 31 décembre 2019.

Par délibération du 11 décembre 2018, la mission d'assistance a été confiée au cabinet Protectas.

Le marché sera divisé en 5 lots, pour une durée de 5 ans, à compter du 1^{er} Janvier 2020.

- Lot 1 – Dommages aux biens et risques annexes
- Lot 2 – Responsabilités communales, protection juridique et risques annexes
- Lot 3 – Flotte automobile et risques annexes
- Lot 4 - Protection juridique et pénale des agents et des élus
- Lot 5 – Tous risques expositions

Envoyé en préfecture le 21/03/2019

Reçu en préfecture le 21/03/2019

Affiché le 21/03/2019

ID : 052-215200403-20190314-2019_23-DE



Après délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'établir les dossiers de consultation en vue de renouveler les contrats d'assurance à effet du 1^{er} Janvier 2020, et de procéder au lancement de l'appel d'offres, en relation avec le cabinet Protectas,
- D'autoriser Monsieur le Maire à la mise en place de la procédure,
- De confier tout pouvoir d'exécution de la présente au Maire,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes pièces à intervenir sur ce dossier.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

Bourbonne les Bains le 21 mars 2019

Le Maire,



Signature